

*Discours de M. le Maire, le dimanche 10 janvier 2016.*

*A l'attention de la population, du monde associatif, des personnalités et des entreprises.*

Mesdames, Messieurs,

Malheureusement, je ne peux commencer ces vœux 2016 et la rétrospective 2015 que par l'évocation des événements tragiques que notre pays a connu tant au mois de janvier, triste anniversaire que nous célébrons cette semaine, qu'en novembre dernier.

Nous devons, et nous l'avons fait, nous incliner et nous recueillir devant les victimes directes de ces actes de barbarie. Mais nous devons aussi penser à ces familles plongées brusquement dans le deuil, deuil qu'ils porteront tout au long de leur vie. Et à ceux qui ont échappé à la mort après l'avoir vue de près et qui restent marqués dans leur chair mais aussi dans leur tête par ces événements sanglants. Et au-delà de la compassion que nous leur portons, nous devons aussi nous interroger sur le pourquoi de ces actes, pourquoi ces jeunes, fils de notre République par leur naissance et leur éducation, en sont arrivés à tuer leurs semblables. Jamais pourtant, ici comme ailleurs, nous n'avons consacré autant de moyens à l'éducation de nos enfants. Bien sur l'éducation est d'abord de la responsabilité des parents. Beaucoup le font avec le souci de donner à leurs enfants des meilleures chances pour réussir dans la vie, pour être de bons citoyens. Certains ont besoin de conseils, d'une aide. A Pont de Buis lès Quimerc'h ils trouvent des personnels, des structures, le multi-accueil, le relais assistante-maternelle, les réunions d'aide à la parentalité, toute chose que nous avons mis en place ces dernières années.

Toujours en direction des enfants, nous avons construit à Quimerc'h en 2015 une nouvelle école pour accueillir des enfants de maternelle. Des locaux vastes et fonctionnels qui sont à la disposition des enseignants qui, bien sur, ont un rôle primordial dans l'éducation des enfants. Avec cette école, c'est aussi une garderie plus grande, plus accueillante qui est à la disposition des enfants. Seule une porte les sépare de leur école, lorsqu'ils sont en maternelle, leur évitant un chemin, certes court, mais qui les obligeait à se vêtir auparavant.

Pour compléter les équipements en faveur des enfants, une nouvelle salle de restauration vient de s'ouvrir à la rentrée, couplée avec une cuisine flambant neuf partagée avec Kerval, notre établissement pour personnes âgées. Et des repas toujours

élaborés par le personnel communal, ici comme à Pont de Buis le « bien manger » fait aussi partie de l'apprentissage de la vie. Des locaux neufs, du mobilier neuf qui équipe tous ces nouveaux locaux, voilà ce qui donne aux enfants de la commune qui étaient les moins bien servis, des possibilités d'apprendre dans de bonnes conditions.

Apprendre tout court, au sens de l'Education Nationale, mais aussi apprendre à vivre ensemble, à se respecter, à respecter les adultes qui les entourent, apprendre autrement lors des temps consacrés aux TAP. Je crois pouvoir dire que ces TAP sont appréciés pour l'immense majorité des enfants. Nous avons constitué pour ce faire des équipes d'animation que je souhaite remercier aujourd'hui pour leur implication auprès des enfants et pour le rôle pédagogique qu'elles jouent en complément de l'action des enseignants.

Les municipalités qui se sont succédées ont toujours voulu donner des équipements sportifs de qualité aux jeunes et aux moins jeunes. C'est pour cela que nous avons doté la nouvelle école de Quimerc'h d'une salle d'activité qui permet de s'adonner à quelques activités sportives, mais nous avons en plus construit deux terrains multi-sports, un à Quimerc'h et l'autre à Pont de Buis. Si les écoles peuvent en bénéficier, ces terrains sont à la disposition de tous en dehors des temps scolaires, devenant des lieux de rencontre, de convivialité, de pratiques sportives.

Voilà notre façon d'essayer d'intégrer au mieux les enfants de Pont de Buis lès Quimerc'h dans la société. Par nos équipements et nos actions nous voulons leur montrer l'intérêt que nous leur portons, la place qu'ils tiennent dans la société et les espoirs que nous plaçons en eux pour que, forts de cette enfance que nous souhaitons heureuse, ils soient des citoyens conscients et respectables dans les années à venir.

Certains l'ont été et le sont toujours, bien que moins actifs. Ils sont désormais à Kerval, notre établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Ces locaux, qui datent de 1989, demandaient à être rénovés, mis au goût du jour pour mieux correspondre aux besoins des personnes qui y résident et au personnel qui y travaille. De lourds travaux ont été entrepris, qui dureront encore tout au long de l'année 2016. L'événement marquant en 2015 a été la mise en route de la chaudière bois qui alimente Kerval, mais aussi les écoles et la médiathèque. Avec la plantation de 10 hectares de bois supplémentaires autour de nos captages nous poursuivons la politique de limitation de production de CO2 qui est la notre depuis quelques années maintenant. Avec le souci de transmettre à nos enfants une planète qui soit vivable. A ce propos nous avons eu 43 naissances sur notre commune en 2015.

Je dis sur notre commune, mais ce terme est surtout valable pour Youna et Raphaël qui ont choisi de naître à domicile, l'une au mois de mars, l'autre au mois de mai. Encore bravo et félicitations aux parents qui ont su faire face à ce challenge. 43 naissances, ce sont 10 de moins qu'en 2014 et le plus mauvais chiffre depuis 2004. J'espère qu'en 2016 nous verrons une nouvelle mobilisation des jeunes couples et que nous améliorerons ce score. Surtout que le nombre de décès a été élevé : 59. Il faut dire que la Résidence Kerval a vu partir 32 de ses résidents, soit plus de la moitié de sa capacité d'accueil qui est de 62 places. Nous avons donc un solde négatif, ce qui ne s'était vu qu'une fois en 10 ans, en 2010. Aussi nous comptons sur les 11 mariages que nous avons célébrés pour remédier à cette situation !

Pour rester dans les chiffres, nous avons eu un net regain des certificats d'urbanisme, 102 contre 67 en 2014, ce qui traduit une activité plus grande en matière de vente de maisons anciennes. Cette tendance à la relance de l'immobilier ne s'est pas encore concrétisée en permis de construire puisque seuls 14 permis ont été déposés dont 2 pour des constructions de maison.

Aussi en 2016 nous devons mieux faire connaître les possibilités qu'offre la commune aux candidats à la construction. Surtout que la résidence Bourdaine possède un atout non négligeable avec l'ouverture d'une maison médicale sur son territoire. Ouverte depuis le mois de mai, elle abrite 3 docteurs généralistes, un angiologue et un cabinet infirmier. Je remercie ces professionnels de santé d'avoir choisi notre commune pour s'y installer et pallier ainsi à un manque certain de personnel médical depuis quelques temps.

Quelques mots sur les projets 2016 et suite puisque les chantiers se déroulent souvent sur 2 années.

Bien sûr nous terminerons les travaux à Kerval qui retrouvera une nouvelle jeunesse.

Nos réseaux d'eau, rue Jacques Prévert, entre Koastalan et le Meuriou, à Kergaëric, vont être rénovés. L'assainissement est à réaliser au Pont Neuf et peut-être à Quimerc'h du bourg à la gare.

ERDF ayant décidé de remplacer un câble au Drénit, nous accompagnerons ces travaux par l'enfouissement de nos lignes électriques.

Des travaux sont encore nécessaires à l'école AUBRAC pour changer les huisseries.

Et nous commencerons à mettre en œuvre les travaux d'accessibilité que nous avons votés en 2015 et qui s'étaleront sur 6 ans.

Il nous faut aussi avancer sur l'aménagement autour de la mairie et les travaux sur l'ancienne mairie.

Enfin la réflexion est menée sur l'aménagement de la rue Albert Louppe. Les travaux seront réalisés soit en 2016 soit en 2017. Nous verrons en fonction des finances.

Voilà quelques pistes pour 2016 et 2017, sachant que nos finances ont été fortement sollicitées en 2015, je ne reviens pas sur les travaux que j'ai cité tout à l'heure, et que les dotations de l'Etat continuent de baisser tous les ans. Nous avons fait un emprunt de 1 M€ en 2015, nous pouvons nous le permettre sachant que tous les autres emprunts actuellement en cours seront remboursés au plus tard en 2019 et que ce remboursement sera couvert par le loyer de Kerval. 2016 sera donc une année de transition, de réflexion. Surtout que nous devons préparer notre fusion avec la Communauté de Communes de Crozon, en tout cas si le Préfet valide ce choix, ce qui est fort probable. L'étude que la CCAM a fait réaliser par Ressource Consultant Finances nous a rassuré sur le montant des impôts locaux après la fusion : ils seront sensiblement identiques, voire, mais très très légèrement, inférieurs à ce qu'ils sont actuellement. Pour ce qui est des compétences, il n'y a pas de grandes différences entre les compétences exercées par la CCAM et celles exercées par la Communauté de Crozon, des ajustements seront cependant nécessaires. Je n'oublierai pas de rappeler que Pont de Buis lès Quimerc'h est désormais chef lieu de canton. C'est une consécration pour nous, une façon de récompenser les politiques dynamiques que nous avons menées ces dernières années.

Voilà en quelques mots ce que j'ai souhaité vous dire. Que cette année 2016 soit une année de paix, nous l'espérons tous sans trop y croire, mais il faut y croire. Et j'espère que cette année nous n'aurons pas à vivre un week end comme celui que nous avons vécu en 2015 au mois d'octobre, rythmé par le ronron d'un hélicoptère et les jets de boulons et de cocktails Molotov auxquels répondaient les grenades lacrymogènes. Qu'elle soit pour vous une année de joie, de réussite, de bonheur familial et surtout, que la santé soit avec vous.

Bloavez mad, merci à tous de votre présence.